

## De l'ouverture discrète d'une école privée «hors contrat» au Pradet :

Nous vous informons que le Maire du Pradet a donné un avis favorable à l'ouverture, dès janvier 2010, d'une école privée «hors contrat» dans la commune. C'est un fait qu'à l'heure du démantèlement de la Fonction Publique, et grâce aux modifications apportées par la Droite au Code de l'Education, les écoles privées «hors contrat» se multiplient. Ainsi, après l'école «Anne de Guigné» de Carqueiranne, des classes primaires pourraient compléter l'établissement privé «François Premier» de La Garde, dès septembre 2010.

Si toutes ces écoles ne présentent pas un caractère confessionnel, beaucoup justifient leur existence sous les habits de bons samaritains: il s'agit presque toujours d'aider les plus démunis, de pratiquer une pédagogie plus adaptée aux plus faibles, de mieux prendre en compte les difficultés spécifiques etc....

De bien louables intentions qui ne sauraient toutefois parvenir à masquer complètement cette simple réalité: il s'agit toujours, sur différents critères – problématiques familiales, précocité, besoins spécifiques - de séparer certains enfants des autres, déniaient ainsi plus ou moins implicitement la valeur d'intégration de l'école commune, l'école publique, l'école de la gueuse, soupçonnée par certains d'utiliser «les armes de l'instruction massive», de générer «l'ennui, l'échec et les violences scolaires...» si l'on en croit le site <http://ecolesdifferentes.free.fr/>. Dans le cas de l'association «PREMA» (<http://asso-prema.com/>) qui ouvre au Pradet cette école privée, les références semblent solides, et l'objectif fort estimable. Il s'agit, sur la base d'un projet pédagogique et thérapeutique, d'aider des enfants en difficulté à surmonter des traumatismes psychiques subis dans la petite enfance et de leur permettre de réinvestir les apprentissages scolaires.

Pourtant, l'ouverture de cette école privée avec la chaleureuse approbation du Maire pose question, à l'heure où nos écoles publiques auraient bien besoin de conforter leurs effectifs, et alors que les deux classes publiques spécialisées du CDE (Centre Départemental de l'Enfance) situé au Pradet et dont la vocation est d'accueillir des enfants en rupture familiale, sont paradoxalement menacées de fermeture. En effet, depuis la rentrée 2009, leurs élèves sont tous inscrits sans discernement par la Mairie, dans les écoles communales, à l'instigation, semble-t-il, du directeur du CDE.

Dans notre Commune, la politique éducative manque

ainsi de lisibilité et il est dommage que le Maire, qui proclame son attachement à l'école publique et à la démocratie participative n'ait pas cru bon d'informer le Conseil Municipal de cette ouverture de classe privée. Les élus socialistes ne manqueront pas de l'interpeller et sauront rester vigilants sur le suivi de ce dossier.

### Taxation des indemnités d'arrêt de travail:

#### La double peine...

L'Assemblée Nationale (AN) a adopté un amendement sur la fiscalisation des indemnités journalières versées aux salariés victimes d'un accident du travail. Cette mesure, défendue par J.F. Copé, président du groupe UMP à l'AN, et soutenue par N. Sarkozy, s'appliquera aux indemnités versées en 2010 et imposées en 2011. Elle devrait rapporter 150 millions d'€ par an. Elle doit encore être votée au Sénat avant d'entrer en vigueur. Un mince espoir subsiste!!

Cette mesure qui avait créé un malaise dans la majorité n'y fait toujours pas l'unanimité. Trois députés du Nouveau Centre, allié de l'UMP au sein de l'actuelle majorité, ont ainsi voté contre, tout comme les députés de l'opposition.

Pénaliser doublement les personnes victimes d'accidents du travail n'est en effet pas acceptable puisque:

-d'une part, la non imposition des indemnités versées en cas d'accident du travail permettait justement jusqu'ici de compenser au moins partiellement le préjudice moral et physique subi;

-d'autre part cette mesure enverrait un mauvais signal vers les classes sociales les plus touchées par ces accidents et dont le bulletin de salaire n'intègre pas souvent les risques et dommages encourus et subis dans l'exercice de leurs métiers: citons sans être exhaustifs les convoyeurs de fonds, policiers, pompiers, plongeurs-scaphandriers, ouvriers du bâtiment, etc...

Au point que même B. Accoyer (UMP), Président de l'AN, a réaffirmé que cette mesure était « une bêtise, une erreur politique, humaine et sociale » et que le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) recommandait en octobre dernier son abandon. Ou quand obstination rime avec aberration...

### Dernière minute

La taxe carbone n'est pas entrée en vigueur au 1er janvier car elle a été retoquée par le Conseil Constitutionnel sur la base des motifs évoqués dans notre précédent n° de Pradet+ («écologiquement inefficace et socialement injuste»), le forfait hospitalier n'augmente que de 2€ (au lieu de 4€ initialement prévus) et la réinstauration de la vignette auto ne semble plus d'actualité. Finalement l'année 2010 ne commence pas si mal...



**PRADET+**  
**LE VRAI JOURNAL LOCAL**  
Parti Socialiste Section Le Pradet

## Lettre de Laurent BAILLOUX

### Secrétaire de section PS Section Le Pradet-Carqueiranne



Chères Pradétanes, chers Pradétans,

Les festivités de la fin d'année dernière à peine terminées, l'heure de la reprise du travail est arrivée, au moins pour ceux qui ont la chance de ne pas être malade ou au chômage. Naturellement, contrairement à tous les enfants émerveillés par l'homme à la barbe blanche, nous ne croyons plus au Père Noël et nous savons bien que cette année sera difficile pour nombre d'habitants de notre beau pays.

Les attaques distillées par le président et ses acolytes contre notre modèle social vont continuer. Les retraites vont une nouvelle fois être mises à mal et les "amortisseurs sociaux" sans cesse réduits.

Au niveau local, le Plan Local d'Urbanisme occupera une grande partie des discussions de cette nouvelle année. Comme nous l'avons été pendant l'année écoulée, nous continuerons à travers notre section et nos 2 élus minoritaires au conseil municipal, à être force de proposition, en étant toujours constructifs dans nos critiques. Notre implication est importante ( Comité d'Intérêt Local, ateliers PLU, Plan de Déplacement Urbain, Jeudis de l'éducation, ...) et nous continuerons d'affirmer notre présence sur le terrain, à vos côtés.

Afin de vous informer régulièrement, nous éditerons encore cette année, de manière régulière, le bulletin de la section. Avant d'en prendre connaissance, permettez moi de vous souhaiter, au nom de la section pradétane et carqueirannaise du PS, nos **meilleurs vœux pour l'année 2010**

**Laurent BAILLOUX**

[laurentbailloux.ps83@free.fr](mailto:laurentbailloux.ps83@free.fr)

06-30-71-71-88

PRADET +  
N°4 - Janvier 2010

## Bilan de la présidence Française de l'Europe 1 million par jour...

Alors que notre omni-président et ses fidèles lieutenants se sont vantés du dynamisme de la Communauté Européenne sous la présidence française, un rapport de la Cour des comptes, sorti en fin d'année 2009, décortique et critique les dépenses engagées lors de cette présidence française de l'Union Européenne. Au total, **171 millions d'euros ont été dépensés en six mois** soit environ 1 million par jour...

Dire que ces mêmes personnes nous parlent sans cesse d'économies à réaliser!!

Dans ce rapport, la Cour des comptes s'interroge sur plusieurs opérations. Elle pointe ainsi une «programmation excessivement touffue», «la multiplication et le coût élevé des opérations», le caractère «parfois dérogatoire, voire irrégulier, des procédures suivies», et «l'utilité publique variable» de toute cette machinerie.

Les masques tombent ...



## Plan Local d'Urbanisme (PLU)

L'enquête publique ne commencera visiblement qu'au printemps 2010. De longs mois à attendre avant de pouvoir présenter les points litigieux de ce projet au commissaire enquêteur. Nous y reviendrons prochainement. Notamment sur le projet du collège, dont nous défendons toujours la mise en place dans le quartier de La Grenouille, celui des logements de mixité sociale auxquels nous tenons tout particulièrement mais que l'actuelle municipalité a mal engagé rendant ainsi la plupart de ces projets difficilement réalisables, et celui de l'écoquartier dont on entend beaucoup parler mais finalement sans avancées concrètes,

## Subventions du conseil régional (PS)-Fin

Le Pradet:

\*Harmonie La Renaissance : 2 600€

\*Commune - Saveurs Gourmandes : 3

Carqueiranne :

\*Observatoire Méditerranéen de la

Laïcité: 3 200€

\*Commune - Fort de la Bayarde : 29 289€

Nous remercions M. **Michel Vauzelle** ,

Président du conseil régional.

## Plan de Déplacement Urbain (PDU) Où parlera t'on de la déviation?

Les travaux des ateliers commencés le 17 septembre dernier sont terminés depuis le 19 octobre et la réunion de synthèse a eu lieu le jeudi 19 novembre.

Quelles remarques pouvons-nous faire concernant ces 3 ateliers?

\*des ateliers ouverts à l'ensemble des Pradétans mais peu de personnes impliquées, malheureusement.

\*Certaines décisions verrouillées par la municipalité, comme le contournement du Pradet aboutissant systématiquement au carrefour "Berlioz", limitent en fait l'atelier à choisir un scénario mais laissent finalement peu de place aux propositions.

**\*Absence de volonté municipale de discussion sur la nécessité et le tracé d'une véritable déviation (problème déjà soulevé lors des ateliers du PLU!!).**

Quelques grandes lignes retenues :

\*Passage de la 1ère DFL à sens unique en venant de Toulon jusqu'à la Place P. Flamenq, et en venant de Carqueiranne idem. Il ne serait plus possible de traverser directement le Pradet par la 1ère DFL.

\*Création d'une piste cyclable du centre-ville vers le quartier de La Garonne.

\*Autorisation des vélos à prendre les sens uniques en sens inverse afin de favoriser ce mode de transport.

\*Volonté affichée de favoriser les transports doux.

\*Efforts réalisés par la municipalité pour intégrer le citoyen dans la prise de décision mais pas suffisants au regard de nos attentes et de ce que nous avons pu observer ailleurs (ex : la voie de Valdonne en pays d'Aubagne). Finalement le sujet de ces ateliers était trop vaste et le temps insuffisant pour débattre. Le choix des ateliers aurait dû se faire sur des thèmes plus précis.

Conclusion : vouloir communiquer en s'appuyant sur les principes de la démocratie participative est une démarche courageuse mais elle ne peut pas réussir si elle n'est pas parfaitement maîtrisée et assumée à 100 % (**concertation n'est pas codécision**). Nous souhaitons que la municipalité tienne compte de ces remarques et persévère dans sa démarche que nous espérons sincère.



## Taxe professionnelle (TP) & Réforme des Collectivités Territoriales

Le projet politique de M. Sarkozy a été bâti habilement. Il est structuré, avec une cohérence interne fondée sur les principes d'une philosophie libérale-sécuritaire, conçu pour être appliqué par étapes, idéologiquement rigoureux et méthodiquement implacable.

Son objectif final est la mise en place :

\*d'une France au pouvoir centralisé et monocratique

\*d'un contrôle de l'information et des grands médias

\*d'une économie entièrement privatisée, avec la disparition quasi totale des Services Publics -déjà largement amorcée- qui consacre la place et le rôle des grandes structures, au détriment des PME-PMI, lesquelles sont évincées ou rendues dépendantes et soumises.

Par ailleurs, l'Etat semble vouloir tout contrôler. Au niveau de Justice avec la suppression prévue du Juge d'Instruction, véritable atteinte à la séparation des pouvoirs. Au niveau des médias avec la réforme de l'audiovisuel public, qui lui retire l'une de ses prérogatives principales: la nomination des présidents de France Télévisions et de Radio France, revenant directement au chef de l'Etat, constitue une véritable "régression démocratique". L'ultime habileté consiste à avancer en se référant à des valeurs «morales» pour s'attaquer à des acquis sociaux comme la suppression des régimes spéciaux de retraite ou l'instauration du bouclier fiscal sous prétexte d'équité, l'augmentation de la durée du travail sous prétexte de réalisme face au vieillissement de la population, et la dérégulation du droit du travail au motif de la liberté de travailler plus (heures sup., travail le dimanche, etc). L'ambiguïté prend alors corps en donnant à **confondre liberté et libéralisme**.

Cette subtilité se nourrit même d'un chantage «nationaliste»: il faut alors produire plus, être plus performants, plus rentables... mais **sans toucher aux bénéfices des entreprises**.

En conséquence, pas d'augmentation des salaires, compétitivité oblige, pas d'aides au pouvoir d'achat de la part de l'Etat (qui s'endette pourtant massivement). De même, les vaines tentatives de

diminution du déficit de la Sécurité sociale se traduisent par des déremboursements ou des hausses de participation des assurés, mais jamais des entreprises : les Pouvoirs Publics se déchargent ainsi sur les mutuelles, pour ceux qui en ont, et les assurances privées, pour ceux qui le peuvent.

Le développement des rapports de force entre décideurs économiques privés, par le biais de la concurrence, ne se fera guère au profit du consommateur, et encore moins au profit du service public.

**Les directives européennes aidant, la mort du modèle français d'un Etat social est annoncée, au profit de l'hypersystème économique libéral. La suppression de la TP, dans la droite ligne de cette politique, signifie moins de charges pour les entreprises, mais en retour moins de ressources pour les communes.**

Y a-t-il en contrepartie une obligation de solidarité (création d'emplois, augmentation des salaires, interdiction des licenciements boursiers ou des délocalisations) ? NON ! On peut facilement imaginer par contre que les moyens financiers ainsi dégagés iront dans les poches des actionnaires.

Pendant ce temps, les communes seront contraintes de réduire certaines dépenses de fonctionnement ou d'investissement, comme les subventions (actions culturelles, activités de loisir ou de sport), les services sociaux (repas à domicile, garderie, crèches, centres aérés), ...

Avec la réforme des Collectivités Territoriales, nous voyons le signe d'une recentralisation du pouvoir, de la libéralisation et la privatisation totale de l'économie. Pourtant, les collectivités ayant obligation de voter des budgets en équilibre, elles font un bien meilleur emploi de l'argent public que l'Etat : de 1995 à 2008, leur dette est passée de 9,3 à 7,5% là où celle de l'Etat a explosé (de 55 à 68% du PIB). Les autres réformes proposées par la droite depuis des années ont toutes prouvé leur inefficacité sur la résorption du chômage ou l'amélioration du pouvoir d'achat, conduisant à renforcer les inégalités et à aggraver les rapports salariaux et sociaux. Au final, ces mesures entraînent un affaiblissement du Service Public et un amoindrissement de la démocratie, locale et globale.